

**Immeuble locatif
en terrasses
1007 Lausanne / VD**

Architectes Bernard Calame
et Jean Schlaepfi,
architectes SIA/FSAI,
Lausanne

Ingénieur Jacques Alberti,
ingénieur EPL/SIA,
Lausanne

*Coordonnées
topographiques* 536.000 / 152.040
(avenue de Cour 90-96)

Conception 1968

Réalisation 1971-1972

Situation

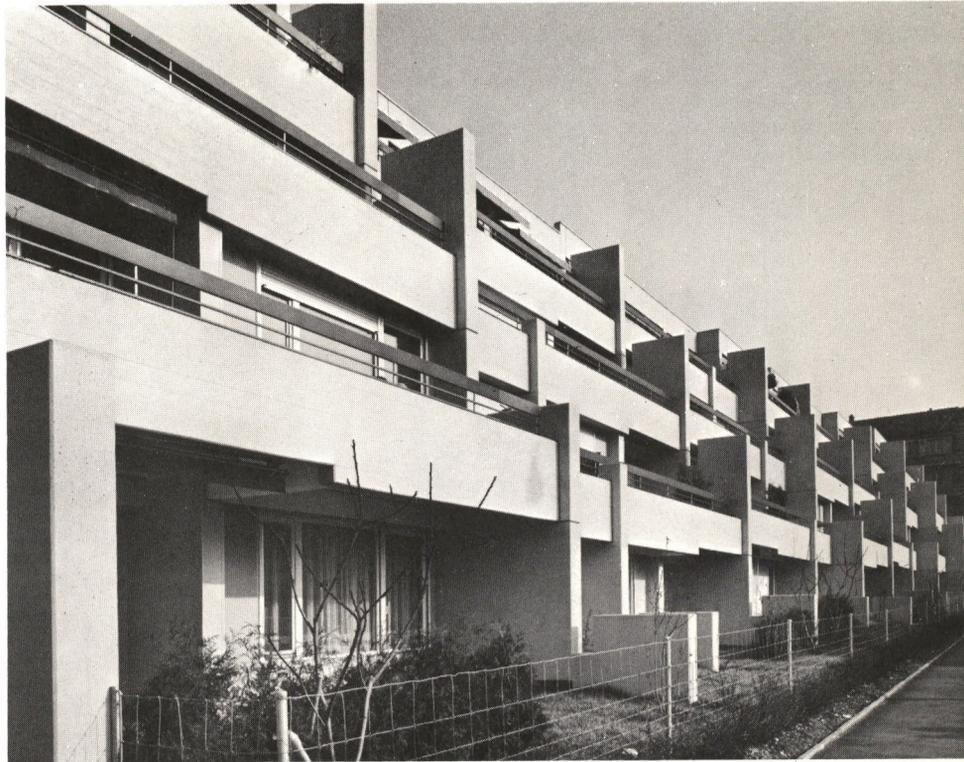
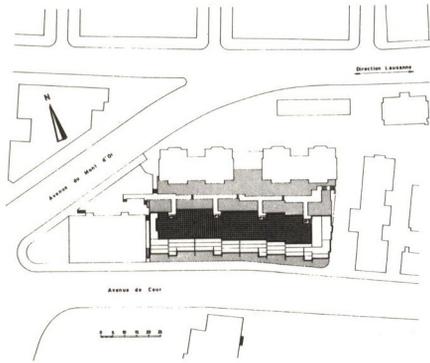


Photo Vulliemini

Programme

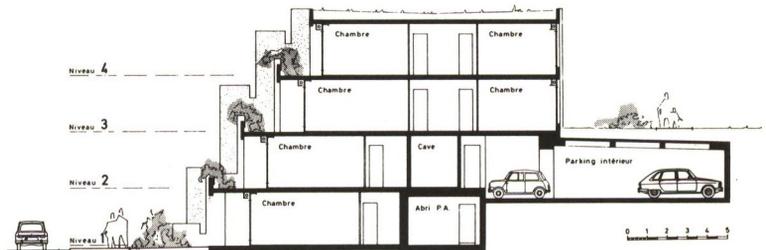
- 1 appartement de 2 pièces
- 16 appartements de 2 1/2 pièces
- 1 appartement de 3 pièces
- 6 appartements de 4 pièces
- 7 appartements de 5 pièces

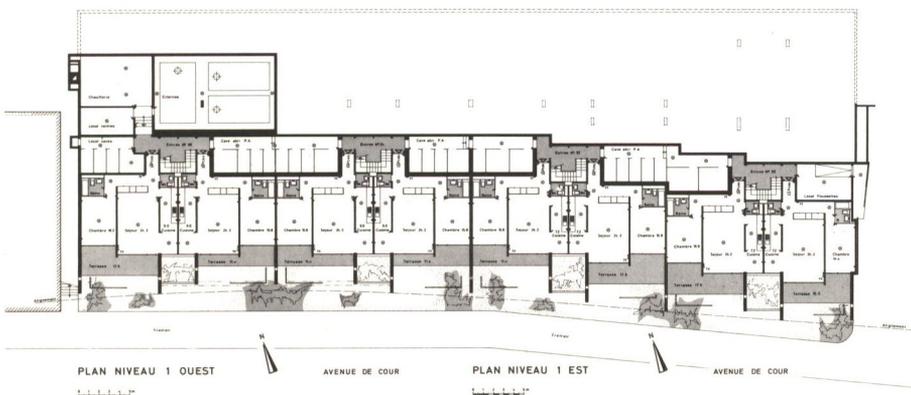
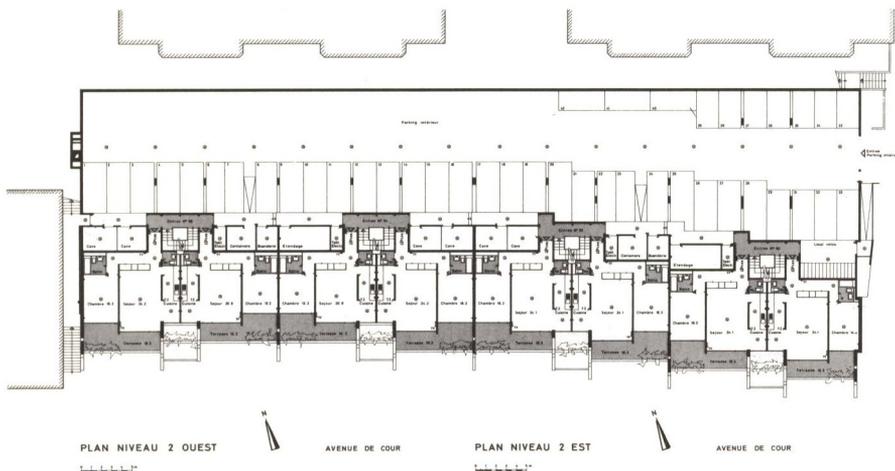
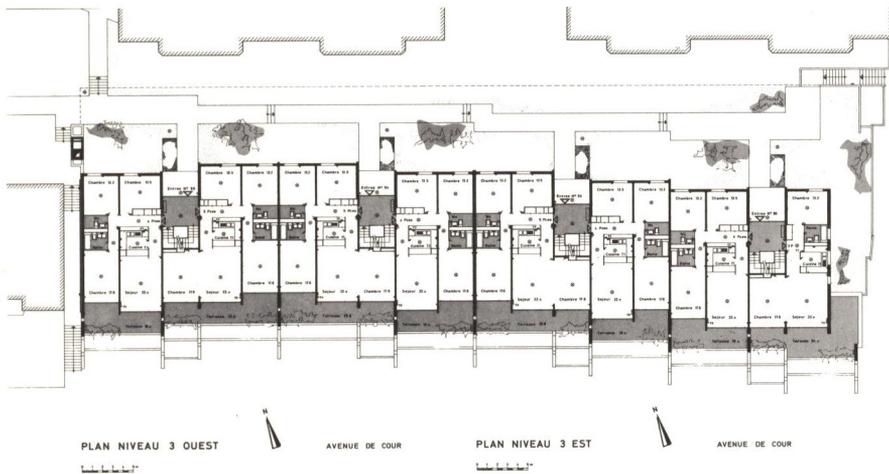
Garage-parc enterré pour
42 voitures

Tous les appartements disposent
de terrasses au sud

Caractéristiques

Prix au m ³ (au 31.12.72)	Fr. 230.—
Cube SIA	15 700 m ³
Surface du terrain	2 640 m ²
Surface bâtie	1 720 m ²





Construction

Structure : Fondations, murs, piliers et dalles en béton armé. Dalle toiture du garage à grande portée en béton armé, nervurée.

Dalle sur vide sanitaire préfabriquée. Murs porteurs aux étages en béton armé.

Cloisons légères en briques TC de 8 cm. fini.

Revêtement des façades pignons en éléments préfabriqués béton suspendus.

Isolation thermique : Fibres de verre entre mur béton et doublage en briques TC de 6 cm., en façade nord. Fibres de verre et vide d'air entre murs béton et éléments préfabriqués béton en façades pignons. Liège en toiture et terrasses.

Isolation phonique : Granulés liège sur carton bitumé en deux couches et gravier de liège posés sous chape flottante.

Verre isolant.

Revêtements extérieurs et finitions :

Béton propre de décoffrage échantillonné pour murs, parapets et acrotères, le tout hydrofugé en surface, légèrement teinté.

Eléments de menuiserie en sapin, allèges et meneaux en panneaux isolants revêtus d'amiante ciment émaillé.

Barre d'appui des terrasses en métal éloxé.

Revêtements intérieurs : Chambres et dégagements : parquet collé sur chape. Salles d'eau, cuisines et terrasses : carrelage grès.

Paliers et escaliers : marbre reconstitué.

Murs chambres et dégagements : glaçage au plâtre.

Murs salles d'eau : faïences.

Equipements : Chauffage central à eau chaude, chaudière combinée avec production d'eau chaude, traitement d'eau chaude électrolytique. Citernes à mazout d'une capacité totale de 120 000 litres prévues pour ravitailler les bâtiments voisins en cas de besoin.

Ventilation par aspiration mécanique de tous les locaux sanitaires et cuisines.

Bibliographie

AS 7 / mai 1973